

07/05/2019

Communiqué DE PRESSE



CPME71
SAÔNE-ET-LOIRE

Le Président de la CPME plaide la cause des PME auprès du ministre de l'Economie et des Finances

Le Président de la CPME a rencontré hier Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances.

En réponse à ses inquiétudes, celui-ci lui a indiqué que les mesures de baisses de l'Impôt sur le Revenu (IR) ne seraient que partiellement financées par une remise en cause des « niches fiscales » des entreprises.

« François Asselin, explique Jean VIENT – CPME71-, a de son côté insisté sur l'absolue nécessité d'inscrire l'action gouvernementale dans un cadre pérenne, global et cohérent. La politique du zig zag fiscal consistant à baisser les prélèvements d'un côté pour les augmenter de l'autre aurait un effet déplorable vis-à-vis des entrepreneurs déjà pris en sandwich entre fiscalité nationale et fiscalité locale ».

« Le Président de la CPME, poursuit-il, a également martelé son opposition résolue à une prime mobilité obligatoire ou à un élargissement du versement transport qui ne feraient qu'accroître un peu plus les impôts de production qui pèsent sur les entreprises indépendamment de leurs résultats. De telles mesures traduiraient une méconnaissance profonde de la réalité territoriale et économique de notre pays ».

« Quant à la remise en cause du taux réduit de TVA sur la restauration, explique Jean VIENT, il se transformerait inévitablement en baisse du pouvoir d'achat des français. De même, précise-t-il, la hausse brutale de la fiscalité sur le gazole non routier (GNR) affecterait lourdement de nombreuses TPE/PME notamment celles liées par des contrats pluriannuels rendant impossibles toutes majorations de prix ».

La CPME a plaidé pour que la baisse de l'impôt sur le revenu de certains particuliers soit financée par une diminution des dépenses publiques et non un accroissement des prélèvements obligatoires sur les petites entreprises.